

Réf: Dossier 352502

## Avis de constitution

### SOCIETE « JP GLOIRE PHARMA »

Siège Abidjan – Abobo – Aboboté, non loin du  
Collège Victor Lobad, Lot 122 BIS, Ilot 5 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JP GLOIRE PHARMA »

Objet :

- L'import-export
- La vente de médicament en pharmacie et en para pharmacie
- Le commerce
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Abobo – Aboboté, non loin du  
Collège Victor Lobad, Lot 122 BIS, Ilot 5 BIS

Dirigeant(s) Mme ATSE CHO MARIE-FRANCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08193 du 17/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63690/GTCA/RC/2024 du 17/10/2024

